

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **20 octobre 2014**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 François Vallières
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
Siège No 3 Linda Thomas	Siège No 6 Martin Bahl

Tous les membres du conseil ont reçu l'ordre du jour de ladite séance extraordinaire.

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2014-10-265**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance extraordinaire du 20 octobre 2014**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Mandat services professionnels - Développement domiciliaire
- 4 Levée de l'assemblée

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-10-266

**3. MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS – DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE**

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite favoriser le développement domiciliaire à la municipalité ;

**ATTENDU QUE** certaines études sont à effectuer avant de démarrer un projet domiciliaire ;

**ATTENDU** l'offre de service de WSP Canada Inc. reçue concernant les études préliminaires, la préparation des plans et devis, la demande de certificat d'autorisation ainsi que la gestion administrative du projet de développement ;

**ATTENDU QUE** l'offre de service se détaille en quatre (4) étapes dont la première au coût de 2 540 \$ plus taxes se décrit comme suit :

- Rencontre préliminaire et cueillette des données
- Aménagement préliminaire, localisation des rues, etc.
- Estimation préliminaire
- Rencontre d'étape avec la municipalité

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de mandater M. Jean Beauchesne de la compagnie WSP Canada Inc. à faire l'étape 1 selon l'offre de services au coût de 2 540 \$ plus taxes applicables.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-10-267

**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, de lever la séance à **20 heures 05 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 3 novembre 2014.**